

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE AMBERT LIVRADOIS FOREZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AR Prefecture

063-200002574-20231017-2023_25_T1-DE
Reçu le 19/10/2023

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2023

DELIBERATION 2023-25 T1

Les membres composants le CIAS Ambert Livradois Forez se sont réunis à la salle de réunion Site CCI – 1^{ER} étage – Place de l'Hôtel de Ville - AMBERT le 17 octobre 2023 à 18 h 00 sous la présidence de Daniel FORESTIER, Président du CIAS suite à une convocation en date du 10 octobre 2023.

Nombre d'administrateurs du CIAS en exercice : 17

Quorum atteint : 09/17

Présents : Véronique FAUCHER ; Mireille FONLUPT ; Daniel FORESTIER ; Michel PRAS ; Jean PERRON ; Valérie PRUNIER ; Isabelle QUENEE ; Philippe TARDIVAUD ; Noël VOLTA ;

Excusés : Huguette BARRIER ; Jean BERNARD ; Marc CUSSAC ; Ingrid DEFOSSE-DUCHENE ; Sylvie DEMATHIEU ; Alain MOLIMARD ; Simon RODIER ;

Secrétaire de séance : Valérie PRUNIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°3-2023 EHPAD AU GRAND CŒUR 461/2023

Monsieur le Président demande à Frédéric LEGER, responsable financier, d'exposer à l'assemblée la décision modificative n°3-2023 EHPAD AU GRAND CŒUR :

DM 3 HEBERGEMENT - 2023

CHARGES		PRODUITS	
Groupe 1		Groupe 1	
6063	Alimentation € 9 000		
Total Groupe 1	9 000 €	Total Groupe 1	- €
Groupe 2		Groupe 2	
64111	Salaires et charges - € 12 000	6419	Remboursement IJ du personnel € 2 000
Total Groupe 2	- 12 000 €	Total Groupe 2	2 000 €
Groupe 3		Groupe 3	
6611	Intérêts des emprunts € 5 000		
Total Groupe 3	5 000 €	Total Groupe 3	- €
Total charges	€ 2 000	Total Produits	€ 2 000

DM 3 DEPENDANCE - 2023			
CHARGES		PRODUITS	
Groupe 1	AR Prefecture	Groupe 1	
	6281 Prestation de blanchissage 1 000 €		
	063-200002574-20231017-2023-29-T1-€DE		
	Recu le 19/10/2023		
Total Groupe 1	1 000 €	Total Groupe 1	- €
Groupe 2		Groupe 2	
	64111 Salaires et charges		6419 Remboursement IJ du personnel 1 000 €
Total Groupe 2	- €	Total Groupe 2	1 000 €
Groupe 3		Groupe 3	
Total Groupe 3	- €	Total Groupe 3	- €
Total charges	1 000 €	Total Produits	1 000 €

DM 3 SOINS - 2023			
CHARGES		PRODUITS	
Groupe 1		Groupe 1	
	6066 Fournitures médicales 2 000 €		
Total Groupe 1	2 000 €	Total Groupe 1	0,00 €
Groupe 2		Groupe 2	
	64111 Salaires et charges 5 000 €		6419 Remboursement IJ du personnel 7 000 €
Total Groupe 2	5 000 €	Total Groupe 2	7 000,00 €
Groupe 3		Groupe 3	
Total Groupe 3	- €	Total Groupe 3	- €
Total charges	7 000 €	Total Produits	7 000 €

Sur proposition de Madame Valérie PRUNIER, Vice-Présidente du CIAS, le conseil d'administration du CIAS, à l'unanimité des membres présents, approuve la décision modificative telle que proposée ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration

Fait à Ambert, le 17 octobre 2023

Le Président



Le Président

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe qu'en application des dispositions de l'Article L.2131-1 du CGCT et de l'Article R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée ou affichée le : 19/10/2023